



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 05.02.2009 L'an deux mille neuf et le douze février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES, BONNÉ, GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mme ESPIE, Mr LE ROCH.

**Absents:** Mrs DELPOUX, (excusé), KOWALCZYK (excusé), BENEZECH (excusé), Mme CHAILLET (excusée), Mrs BALOUP, DELBES (excusé), Mmes RAHOU, THUEL (excusée).

**N° 09/30**

**Secrétaire :** Mme DESFARGES-CARRERE.

Objet de la délibération \_\_\_\_\_

**EXONERATION DU  
PAIEMENT DE LA  
LOCATION DE LA  
SALLE  
POLYVALENTE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

L'association Mille Etoiles pour l'Enfance organise une soirée de gala le 28 février 2009 et pour cela sollicite la mise à disposition de la salle de l'Albaret. L'objet de cette manifestation présidée par Casimir Ferrer, est de recueillir des fonds pour venir en aide à des enfants en difficulté et handicapés, notamment par le moyen de la culture artistique.

Eu égard au but humanitaire que poursuit l'association Mille Etoiles pour l'Enfance, son président sollicite la gratuité de la salle polyvalente de l'Albaret.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

**Adopté à l'unanimité**

DECIDE d'accorder la gratuité de la mise à disposition de la salle de l'Albaret à l'Association "Mille Etoiles pour l'Enfance" pour la manifestation qui se déroulera le week-end du 28 et 29 février 2009.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Maryse BERTRAND  
Adjointe au Maire,